

Stage « Référent-es Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes au travail (HSAS) »

Du 18 au 20 novembre 2026 Centre de formation Benoît Frachon - Courcelle (91)

Public visé

Le stage s'adresse aux militant·es du 2e et 3e collèges (catégories A et B).

Élu·es au CSE ou référent·es en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Objectifs de la formation

Développer les capacités des référent·es à intervenir efficacement dans la prévention et le traitement du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail : connaître le cadre légal applicable, savoir conduire ou accompagner une enquête interne, et construire des actions durables de prévention au sein de l'organisation du travail.

Durée

3 jours, au Centre de formation Benoît Frachon, Courcelle (91)

Effectif :

12 stagiaires

Pré-requis

- Niveau 1
- Formation « Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail »

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative : travail en sous-groupes et arpentage de textes juridiques (code du travail, code général de la fonction publique), études de cas, mises en situation (entretien d'enquête), apports théoriques, échanges collectifs et restitutions de groupe.

Programme de la formation

Jour 1 Cadre légal de l'intervention du référent·e HSAS dans l'entreprise

À l'issue de la journée les stagiaires connaissent :

- Le cadre juridique qui encadre l'action des référent·es HSAS.

Jour 2 **Prise en charge des violences sexistes et sexuelles au travail**

À l'issue de la journée, les stagiaires connaissent :

le cadre méthodologique de référence pour conduire une enquête interne, ainsi que les bonnes pratiques à respecter.

-  Le cadre méthodologique de référence pour conduire une enquête interne (notamment les préconisations de la Défenseure des Droits)
-  Les étapes clés de l'enquête, les bonnes pratiques et les écueils à éviter dans l'accueil de la parole et la conduite des entretiens

Jour 3 **Prévention et actions durables sur l'organisation du travail**

À l'issue de la journée les stagiaires ont une meilleure connaissance

-  Des obligations générales et spécifiques de l'employeur et du CSE en matière de prévention des HSAS
-  Des outils d'analyse de l'organisation du travail et de construction d'un plan de prévention primaire (DUERP, PAPRIACT, campagne de communication, dispositif de signalement).
-  Des outils CGT pour mener une campagne de prévention des HSAS

Lieu de la formation

Centre de formation de la CGT Benoît Frachon — 12 rue Fernand Léger, 91190 Gif-sur-Yvette.

-  Inscription via [ce formulaire](#)